

# CSE : "Ce qui s'est dit, ce qu'on en pense"

Chaque mois, vos élus assistent aux instances du Comité Social et Économique. C'est là que sont débattus les sujets qui vous concernent directement : conditions de travail, salaires, organisation, sécurité, effectifs... Bref, tout ce qui fait votre quotidien. Voici les infos à retenir de la dernière instance du **26 et 27 juin 2025** :

## Généralisation du dispositif Avenir PRO : Abstention

### Explication de vote de la CFE-CGC concernant la consultation d'Avenir Pro

La réforme des Lycées professionnels et le dispositif « Avenir Pro » promus par France Travail visent à améliorer l'insertion professionnelle de nos jeunes dans le monde de l'entreprise.

La CFE-CGC Métiers de l'emploi soutient la vision louable de cette réforme :

**L'insertion professionnelle des jeunes** : est un objectif noble et socialement crucial.

**La collaboration renforcée** contribue à améliorer l'alliance avec l'Éducation Nationale.

Cependant, des points critiques nous inquiètent :

**Absence de Fonds FSE dédiés** : Le financement reste incertain et nous inquiète sur sa pérennité.

**Moyens humains et budgétaires limités** : Ces moyens seraient ponctionnés sur nos fonds propres, sur notre enveloppe transformation et nous financerions également la Mission Locale.

**Surcharge de travail des conseillers** : la mobilisation de 15 et ensuite 30 conseillers augmentera la charge de travail sur les autres conseillers car pas de moyen supplémentaire.

**Conclusion** : Face à ces réalités,

la CFE-CGC MDE refuse de donner son blanc-seing.

Nous nous abstiendrons tant que des solutions de financement claires et durables ne seront pas mises en place

Les votes en séance :

**Abstention** :

CFE-CGC, FSU, FO,  
SNAP

**Contre** : CGT, CFTC

**Pour** : CFDT

## DUERP : Abstention

Pourquoi la CFE-CGC MDE HdF s'est abstenue sur la consultation portant sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) 2025.

Bien que nous saluons le travail de la Direction Régionale et l'implication des Référents locaux de prévention et de sécurité dans l'élaboration du DUERP cette année, plusieurs préoccupations majeures subsistent.

- La transformation actuelle de l'établissement est marquée par la surperformance et le manque de moyens, aggravant les risques psychosociaux (RPS) et la charge mentale.
- Nous notons des disparités dans les cotations des risques et soulignons des problèmes persistants tels que la surcharge de travail, des déploiements effrénés de projets, et une augmentation inquiétante des cas de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), des agressions, des absences et des chutes.

La CFE-CGC appelle à une véritable culture de prévention des RPS, notamment par l'organisation d'une journée annuelle dédiée à la santé mentale et une méthodologie concertée en CSSCT dès octobre 2025.

En conclusion, nous mettons en avant l'urgence de renforcer les initiatives de prévention et d'assurer un environnement de travail sain et sécurisé.

Les votes en séance :

**Abstention** : CFE-CGC

**Contre** : CGT, FSU, FO

**Pour** : CFDT, CFTC,  
SNAP

## Présentation Décret sur les Sanctions

Le décret du 31 mai applicable depuis le 1er Juin 2025 redéfinit les instigateurs et décisionnaires des sanctions ainsi que les recours possibles.

Mais où en sommes-nous en HDF?

Problématiques que nous avons portées :

La complexité accrue due à la multiplicité des statuts des DE, quel outil pour appuyer les collègues dans cet exercice?

Besoin d'articuler le Code du Travail et le Code de l'Action Sociale et des Familles, où en sont les RPE? Comment se fera cette attente de validation des demandes par le Conseil Départemental qui est nécessaire?, car pas de process identifié sur cette période transitoire et France travail n'est pas décisionnaire?

Qu'en est-il de la sanction pour contrat d'engagement non signé, qui n'est pas tranchée.

**Incertitudes :**

Absence de barème homogène pour les sanctions (durée, pourcentage)

Nécessité de formation et sensibilisation de tous les agents pour une application adaptée à déployer rapidement même pour les managers et les fonctions supports qui n'est pas le public cible des formations.

**Premières réponses de la Direction face aux demandes de la CFE CGC:**

Attente du retour des concertations entre Départements des HDF et France travail qui sont lancées, mais mention que nous n'en sommes qu'au démarrage.

Les services CRE ont un outil DG d'aide à la décision ( appellation "Bac à sable")

Des ateliers pour les managers dès septembre ,pas de réponse claire pour les supports?

**Conclusion :** Tout est encore flou et la mise en œuvre homogène entre les différentes agences n'est pas connue et encore moins avec les Départements sans évoquer les Missions Locales et les Cap emploi...



## Efficienc en Hauts de France : réponses de la Direction à nos questions

Réponse de la direction à notre déclaration préalable de ce CSE sur le "Gain d'efficience", et à nos questions précises que vous retrouverez sous ce lien.

Au préalable des réponse, indication qu'ils ne peuvent pas répondre en profondeur à date

- La direction a rappelé que le redéploiement des 3 700 ETP ne concerne pas uniquement les fonctions support.
- Pour les Hauts-de-France, la région cible un taux de redéploiement de 32 ETP entre 2025 et 2027. Ces transitions professionnelles, par réalité du besoin pourront se faire effectivement plus vers le réseau, avec des accompagnements de parcours .
- Aucune action ou plan d'action spécifique d'efficience n'est actuellement planifiée par la région.
- Concernant les retours des experts-métiers, depuis janvier 2025, cinq fins de mission ont été enregistrées (quatre de la fonction support et un du campus). Parmi eux, trois sont retournés à leurs postes initiaux, un a été affecté en DR. Nous continuerons à suivre de près et réinterrogerons régulièrement les perspectives offertes en retour de mission des experts-métiers dans notre région.

La CFE CGC a porté ces questions en CSE afin d'ouvrir le débat et de permettre de clarifier la situation sur cette dite "Efficience" sur les effectifs des HDF et de répondre aux inquiétudes des agents avec transparence. Nous serons en alerte sur ce redéploiement et restons à disposition de chaque salarié de France travail HDF.

**Prochain CSE : 31 juillet 2025- Vos élues y seront.  
Vous pouvez nous transmettre vos remarques d'ici là !**



Vous vous retrouvez dans nos valeurs,  
Rejoignez-nous dès maintenant !

[syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr)

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maitrise et Cadres  
A partir de D1, Coefficient 551 ou Statut public niveau 2,2